

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 12 mai 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00258898	
Unité de gestion		1895	REGIE EAU D'AZUR
Installation	UDI	000093	RESEAU LA TRINITE
Point de surveillance	S	0000000090	RESEAU TRINITE 2
Localisation exacte			ROBINET STADE DE L'OLI
Commune			TRINITE (LA)

Prélevé le : vendredi 02 mai 2025 à 07h41
par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Type visite : D1

Mesures de terrain

Résultats	limites de qualité		Références de qualité	
	inf.	sup.	inf.	sup.

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : PFAS Code SISE de l'analyse : 00258907 Référence laboratoire : LSE2505-24451

résultats	limites de qualité		références de qualité	
	inf.	sup.	inf.	sup.

SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)

Acide perfluorobutanoïque (PFBA)	<0,001	µg/L
Acide perfluorodecane sulfonique (PFDS)	<0,001	µg/L
Acide perfluoro-decanoïque (PFDA)	<0,001	µg/L
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	<0,001	µg/L
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	<0,001	µg/L
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	<0,002	µg/L
Acide perfluoroheptanoïque (PFHPA)	<0,001	µg/L
Acide perfluorohexanoïque (PFHXA)	<0,002	µg/L
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	<0,002	µg/L
Acide perfluoro-nonanoïque (PFNA)	<0,001	µg/L
Acide perfluoro-octanoïque (PFOA)	<0,001	µg/L
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS)	<0,001	µg/L
Acide perfluoropentanoïque (PFPEA)	<0,001	µg/L
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	<0,005	µg/L

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)6901

Type de l'analyse : PFASCode SISE de l'analyse : 00258907Référence laboratoire : LSE2505-24451

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)						
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA)	<0,001	µg/L				
Acide sulfonique de perfluorobutane (PFBS)	<0,001	µg/L				
Acide sulfonique de perfluorooctane (PFOS)	<0,001	µg/L				
Perfluorohexane sulfonate (PFHXS)	<0,001	µg/L				
Somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS)	<0,100	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00258898)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.
Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).